



**CYCLE ANNUEL DE FORMATION DE BASE EN
THÉRAPIE NON-VERBALE BENENZONIENNE**

ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-2020

FICHE D'INSCRIPTION

À retourner au plus tard le 1^{er} octobre 2019 par email à l'adresse formation@centrebenezon.be

NOM : **PRÉNOM (S) :**

ADRESSE : **CODE POSTAL :** **VILLE :**

TEL : **EMAIL :**

DATE DE NAISSANCE : / /

PROFESSION :

INSTITUTION : **FONCTION :**

FACTURE AU NOM DE : **NUM TVA :**

ADRESSE DE FACTURATION :

Je m'inscris au(x) module(s) :

- Module 1 – Du 17 au 21 octobre 2019
- Module 2 – Du 6 au 9 février 2020 (Pré-requis : Module 1)
- Module 3 – Du 23 au 26 avril 2020 (Pré-requis : Module 1 et Module 2)

Paiement

Toute inscription sera prise en considération dès réception du bulletin d'inscription et d'un acompte de 50€ par module. Le montant d'un module (4 jours) s'élève à 480€.

Le solde de chaque module doit être payé au plus tard deux semaines avant le démarrage de celui-ci.

Les paiements se font par virement bancaire sur le compte suivant :

Titulaire : Centre Benenzon Belgique asbl
Adresse : Avenue Général Eisenhower, 132 - 1030 Bruxelles
IBAN : BE96 0016 2969 7505
BIC : GEBABEBB

Mentionner en communication libre votre nom, prénom, « Formation TNVB 2019-2020 » ainsi que « Acompte » ou « Solde » et « 1,2 *et/ou* 3 » (les modules pour lesquels vous effectuez le paiement).

Date, signature et cachet

Je soussigné(e), M./Mme (1)atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce document. Je déclare avoir pris connaissance de l'intégralité des conditions générales, ci-jointes, de participation, auxquelles je souscris, et je m'inscris.

Fait à, le.....

Signature :

Conditions générales

1. Tarifs

Le coût d'un module (de 4 jours) de formation de base en TNVB s'élève à 480€ TVAC (TVA 21%). La documentation pédagogique est comprise dans ce tarif.

2. Inscription

Les inscriptions sont prises en compte à la réception de la fiche d'inscription signée et d'un acompte de 50€ par module.

Les confirmations d'inscriptions sont envoyées par email par défaut (ou par courrier postal si demandé).

La participation aux activités d'un module de formation est considérée comme ferme à la réception de l'acompte pour ce module et de la fiche d'inscription dûment complétée et signée. Les inscriptions (limitées) sont retenues selon l'ordre d'arrivée des paiements.

Il n'y a pas de pré-requis pour le Module 1 de formation. Afin de participer au Module 2, il est au préalable nécessaire d'avoir assisté à l'entièreté du Module 1. Afin de participer au Module 3, il est au préalable nécessaire d'avoir assisté à l'entièreté des modules Module 2 et Module 3.

Règlement du solde

Le solde de chaque module doit être payé au plus tard deux semaines avant le démarrage de celui-ci.

3. Désistement et remboursement

Tout désistement concernant un module de formation devra se faire par lettre recommandée ou par email avec accusé de réception.

En cas de désistement,

- plus de 30 jours avant la première journée d'un module de formation, remboursement des paiements effectués pour ce module, à l'exception de l'acompte de ce module retenu pour frais de dossier.
- de 30 jours à 10 jours avant la première journée d'un module de formation, 30% de la totalité du coût de ce module seront exigibles.
- en deçà de 10 jours avant la première journée d'un module de formation, l'intégralité du coût de ce module sera exigible.

Au cas où le participant se présente à un module de formation sans être en ordre de paiement, le CBB se réserve le droit de lui refuser l'accès à celui-ci.

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le participant est empêché de suivre un module de formation, le bénéficiaire peut résilier le présent contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue à cette convention.

4. Participation et rattrapage éventuel

Lors de l'inscription, vous vous engagez à suivre les modules de formation aux dates annoncées.

Le rattrapage de journées non suivies n'est pas un droit. En cas de force majeure, un éventuel rattrapage est possible l'année académique suivante uniquement dans la mesure où il reste des places disponibles. Par ailleurs, si un module de formation n'a pas été suivi ou n'a été suivi que partiellement, il n'est pas possible de suivre les modules suivants. En effet, la participation à un module de formation a comme pré-requis la participation aux modules le précédant.

5. Code de bonne conduite

Le participant s'engage à respecter la confidentialité par rapport aux vécus des autres participants. Le Centre Benenson Belgique asbl se réserve le droit d'exclure de la formation toute personne ayant manqué de respect de manière manifeste envers les participants ou les formateurs. Aucun remboursement ne sera effectué dans ces circonstances.

6. Les engagements du Centre Benenson Belgique asbl

a. Attestation et certification

Le participant reçoit une attestation de participation le dernier jour de chaque module de formation. Celui-ci reprend l'intitulé des niveaux le composant ainsi que le nombre d'heures suivies.

Afin d'acquiescer le certificat de « Technicien TNVB », agréé par la Benenson International Academy (BIA) et tous les centres Benenson nationaux, il faut avoir participé aux 3 modules du cycle de formation de base, comprenant les 6 niveaux, ainsi qu'avoir rempli un certain nombre de conditions supplémentaires : avoir effectué un certain nombre d'heures de supervision, de thérapie didactique TNVB individuelle et avoir présenté un travail personnel de fin de parcours. Le tarif du cycle de formation de base (les 6 niveaux répartis en 3 modules) en TNVB n'inclut pas ces conditions supplémentaires. Ces conditions détaillées se retrouvent sur le site web du Centre Benenson Belgique. Le certificat de « Technicien TNVB » est reconnu par tous les centres Benenson ainsi que par la Benenson International Academy.

b. Calendrier et horaires du cycle de formation de base en TNVB

Module 1	Du 17 au 21 octobre 2019	Niveau 1	De la théorie à la pratique. Initiation aux principes de base de la thérapie non-verbale benenzonienne.
		Niveau 2	Initiation à l'usage des protocoles.
Module 2	Du 6 au 9 février 2020	Niveau 3	La thérapie non-verbale individuelle.
		Niveau 4	À la recherche de l'Identité Sensorielle.
Module 3	Du 23 au 26 avril 2020	Niveau 5	Applications cliniques de la thérapie non-verbale benenzonienne.
		Niveau 6	Le jeu utopique du miroir et son obscurité.

Les journées complètes de formation se déroulent de 9h à 18h. Ces horaires constituent un repère. Ils sont flexibles en fonction du nombre de participants et de la dynamique du groupe.

c. Annulation, report

Le Centre Benenzon Belgique asbl se réserve le droit d'annuler un module de formation si le nombre de participants inscrits est jugé insuffisant sur le plan pédagogique deux semaines avant le premier jour de formation de celui-ci. En cas d'annulation, les frais d'inscription préalablement réglés seront intégralement remboursés dans la quinzaine suivant la notification de l'annulation ou, à votre convenance, un avoir sera émis. L'établissement ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le participant ou dommages conséquents à l'annulation d'un module de formation ou à son report à une date ultérieure.

L'établissement se réserve le droit de reporter un module de formation et de changer son formateur si des circonstances indépendantes l'y obligent sans obligation de dédommagements ou pénalités reversées au participant. Faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, le Centre Benenzon Belgique devra rembourser au bénéficiaire les sommes indûment perçues de ce fait.